

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1007 31 décembre 1941

n° 1007 31

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1941

Numéro JO

n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro

31 décembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahmoud Haid, précédemment contractuel et dont le contrat est arrivé à expiration le 31 décembre, est maintenu en service au Cercle en qualité d'écrivain interprète au salaire journalier de soixante-dix francs par jour de travail.